Information aux administrés

Relevé des compteurs d'eau et prochaine facturation

Madame, Monsieur,

Afin de mettre notre système de facturation en conformité avec les évolutions réglementaires relatives aux redevances de l'Agence de l'eau et de respecter un cycle de facturation annuel, la commune procédera à un relevé des compteurs d'eau au cours de l'automne 2026.

Deux possibilités seront proposées :

Du 19 octobre au 23 octobre 2026 :
« Relevé confiance »

Les administrés qui le souhaitent pourront relever eux-mêmes l'index de leur compteur d'eau et le transmettre à la mairie par téléphone au **03 24 53 40 34** ou par mail à l'adresse suivante : **compteurHR@gmail.com**

Du 26 octobre au 6 novembre 2026 : relevé par les agents du service technique

Pour les administrés n'ayant pas effectué le « relevé confiance », les agents des services techniques de la commune réaliseront le relevé des compteurs.

Si aucun relevé n'a été transmis en mairie avant le 6 novembre, une estimation sera réalisée.

Ce qui changera à partir de 2027

À compter de 2027, la facturation sera organisée selon un rythme annuel comprenant :

- **Une facture estimative en juin,** calculée sur la base de votre consommation annuelle constatée en 2026.
- **Une facture définitive en décembre** avec un relevé des compteurs à l'automne 2027, selon les mêmes possibilités « Relevé confiance », complété si nécessaire par le passage des agents du service technique. Elle permettra de régulariser votre consommation réelle.

Une précision importante :

La facture qui sera envoyée en décembre 2026 couvrira une période de **9 mois** au lieu de 6. Par conséquent, la part liée à l'abonnement connaîtra une augmentation sensible.

À partir de 2027, la facturation sera ajustée correctement sur une année civile, avec une facturation estimative en juin suivie d'une facturation définitive en décembre, chacune correspondant à 6 mois d'abonnement.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et de l'accueil réservé aux agents municipaux lors de leur passage.

Pour toute question ou tout renseignement complémentaire, les services de la mairie restent à votre disposition.

L'eau, un service au quotidien !

Mairie
Les Hautes-Rivières

Ensemble pour une gestion durable de l'eau